



Heritage enfant

Par Chesad

Bonjour
ma compagne et moi ne sommes pas marié . j'ai une fille de 12ans . nous avons acheté ma compagne et moi une maison a hauteur de 67% pour moi et 33% pour elle .
Dans le cas ou je decède ma fille héritera des 67% et de l'argents de l'ensemble de mes comptes.
Les grand parent ou frere n'héritent bien de rien ?

Par yapasdequoi

doublon avec
<https://www.forum-juridique.net/famille/succession/succession-heritage-t65241.html>

Par Chesad

a zut je pensais ne pas avoir poster correctement pourtant quand je fais rechercher mes messages dans mon profil je ne le retrouve pas

Par yapasdequoi

cliquer sur "voir ses messages"